

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de circulation mis en place à l'occasion de la manifestation intersyndicale déclarée lundi 1er mai 2023 à l'occasion de la fête du travail

Paris, le 28 avril 2023

Dans le cadre d'une manifestation déclarée par l'intersyndicale Unsa, *Jeunes, CFE-CGC-CFDT-CFTC, Solidaires, FO, CGT, FSU, CFTC, FSU, UNSA*, un dispositif spécifique de circulation, abondant le service d'ordre public, est mis en place par les services de la préfecture de Police, la circulation routière risquant d'être perturbée.

Les manifestants quitteront la place de la République à 14h, pour rejoindre la place de la Nation à 19h, en passant par le boulevard Voltaire.

Un dispositif de circulation sera mis en place autour de la manifestation, entre les rues du Faubourg Saint-Martin, Saint-Martin, Réaumur, Beaubourg, Rambuteau, des Francs-Bourgeois, la place des Vosges, la rue du Pas de la Mule, le boulevard Beaumarchais, la place de la Bastille, les boulevards Bourdon et de la Bastille, la rue de Lyon, l'avenue Daumesnil, la place Félix Eboué, les boulevards de Reuilly et de Picpus, le square Courteline, l'avenue de Saint Mandé, les boulevards Soult et Davout, les rues d'Avron et des Pyrénées, la place Gambetta, les rues du Retrait et de Ménilmontant, le boulevard de Belleville, la rue du Faubourg du Temple, les quais de Jemappes et de Valmy et la rue Eugène Varlin.

Il est vivement recommandé aux automobilistes de contourner très largement le secteur pendant toute la durée de l'évènement.

Il est conseillé de fermer les commerces situés sur le parcours. A défaut, il est fortement préconisé de les protéger.

Un dispositif renforcé de sécurisation et contrôles sera également mis en place en amont de la manifestation, visant notamment à lutter contre le port d'arme prohibé ou d'objets illicites ou dangereux.